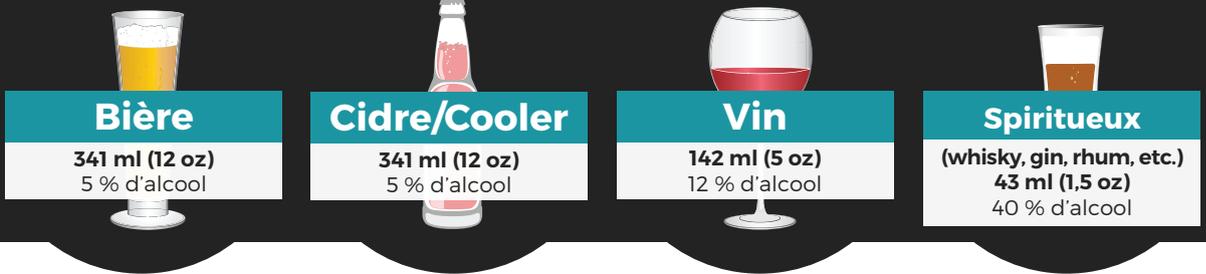


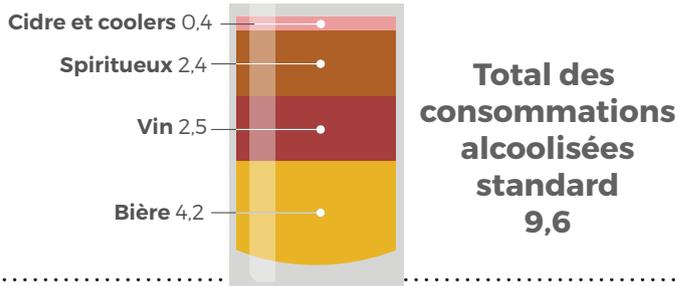
VENTES D'ALCOOL

AU CANADA

SELON LES DIRECTIVES*, UNE « CONSOMMATION » CORRESPOND À :

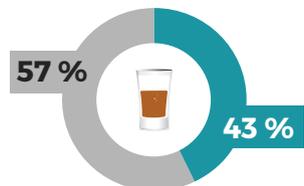
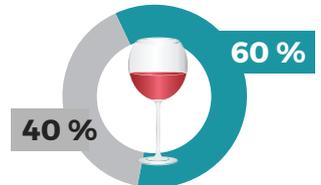
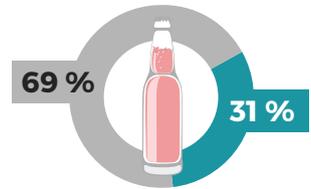
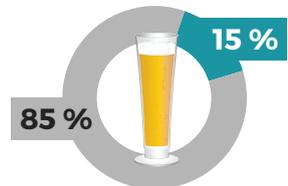


Nombre de consommations alcoolisées standard vendues par semaine, par personne.
(ayant l'âge légal pour consommer de l'alcool**)



VENTES DE BOISSONS

CANADIENNES ET IMPORTÉES



Alors que la majorité des Canadiens achète de la bière, il y a des différences régionales.

La bière est la boisson alcoolisée la plus populaire au Canada.



Sauf en Colombie-Britannique et au Québec, où le vin est la boisson préférée.

Le vin rouge est le vin le plus populaire au Canada,



sauf à l'Île-du-Prince-Édouard, où l'on achète davantage de vin blanc.

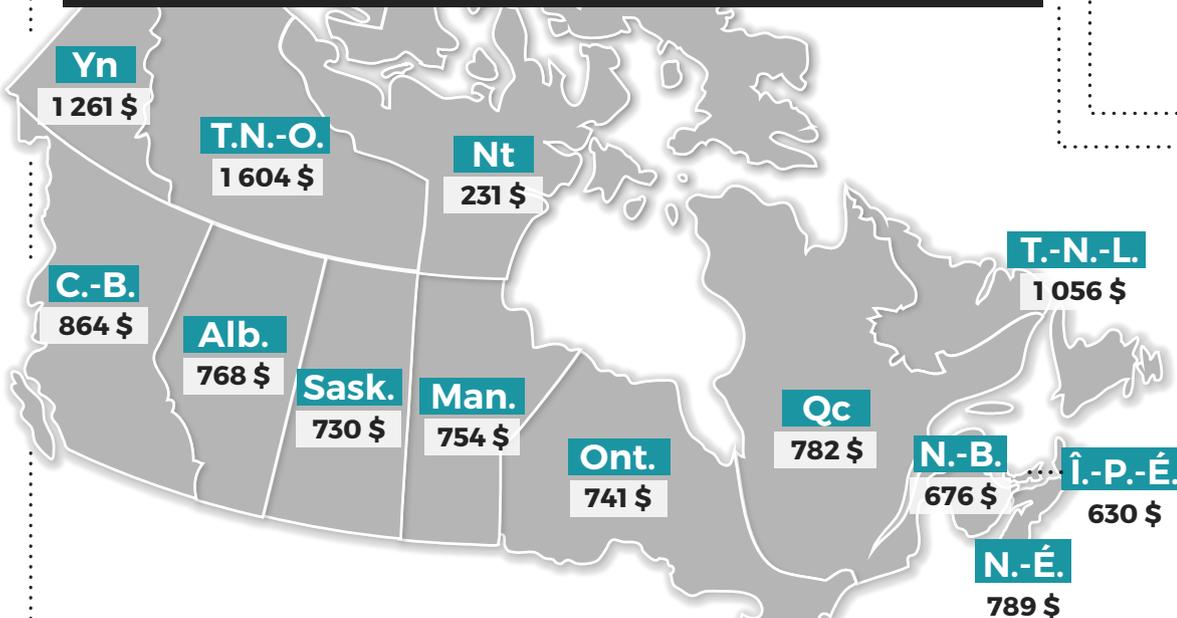


Plus de 70 % des ventes de cidre sont réalisées en Colombie-Britannique et en Ontario.



À Terre-Neuve-et-Labrador, le rhum représente près de 50 % des ventes de spiritueux.

Les ventes moyennes d'alcool au Canada s'élevaient à 755 \$ par personne¹ (ayant l'âge légal pour consommer de l'alcool**)



Les administrations publiques ont touché un revenu moyen provenant du contrôle et de la vente des boissons alcoolisées de 411 \$ par personne ayant l'âge légal pour consommer de l'alcool¹.

1. Cette infographie contient les données du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017.

* Directives de Santé Canada.

** L'âge légal pour consommer de l'alcool est de 19 ans et plus pour l'ensemble des provinces et territoires, à l'exception de l'Alberta, du Manitoba et du Québec, où il est de 18 ans et plus.

Source : Contrôle et vente des boissons alcoolisées au Canada, enquête de 2016-2017.

Numéro de catalogue : 11-627-M
ISBN : 978-0-660-26451-6